



## Nicolas Sarkozy veut sortir la lutte contre le tabagisme du champ d'activité de la Mildt

Rubrique : actualités - Date : jeudi 24 avril 2003

---

L'AFP, Libération, Le Figaro, Le Parisien, Les Echos, La Croix, 20 minutes font état de l'intervention du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, devant la commission d'enquête du Sénat sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites, lors de laquelle il a souhaité « reconsidérer la loi de 1970 qui a vieilli et n'est manifestement plus adaptée aux réalités ».

D'après l'AFP, N. Sarkozy veut reconsidérer cette loi qui s'applique aux usagers de drogues afin de ne plus rien tolérer en ce domaine. Selon lui elle a vieilli et n'est manifestement plus adaptée aux réalités. Il souhaite gommer de la loi la disposition la plus critiquable : une peine d'emprisonnement à l'encontre des usagers et propose une échelle de sanctions adaptées qui permettent de punir réellement et rapidement tant les mineurs qui consomment occasionnellement du cannabis ou de l'ecstasy que les usagers d'héroïne qui refusent les soins. Le ministre qui a souligné que la France détient un triste record car elle est le premier pays d'Europe où les jeunes de seize ans consomment du cannabis, a précisé que 50% des jeunes ont consommé du cannabis et que 25% le font de manière habituelle. Par ailleurs a-t-il ajouté le nombre de jeunes gens ayant expérimenté l'ecstasy a doublé et c'est le cas également pour la cocaïne. Affirmant qu'à peine 8% des usagers interpellés ont été sanctionnés en 2001 contre 30% en 1990, le ministre a considéré que pour 9 consommateurs sur 10 l'usage des stupéfiants s'est trouvé de fait dépenalisé.

Libération qui titre : « Avec Sarkozy, toutes les drogues redeviennent dures », parle de « tolérance zéro pour les usagers de drogue ». « Je réclame de la sévérité à l'égard des consommateurs. Rien ne sera toléré (&) Il n'y a pas de petite consommation personnelle, il n'y a pas d'expérience individuelle, il n'y a pas de jeunes « libres et branchés », il n'y a que des drogues interdites » a affirmé le ministre. Libé explique que son discours est « clair » et qu'il se « refocalise sur le produit au détriment du comportement de consommation (&) ». N. Sarkozy qui souhaite « un cadre législatif rénové » a selon le journal esquissé, « pour les adeptes du cannabis, (...) une palette de sanctions : « Travail d'intérêt général, recul de l'âge pour passer le permis de conduire, confiscation du scooter quand il y en a un (&) des sanctions rapides et adaptées aux mineurs pour les dissuader, car la drogue c'est la mort pour eux ». Précisant que le ministre a tout de même écarté la prison pour simple usage, le journal note qu'après les experts les plus alarmistes se sont les ministres qui passent devant la commission et il en déduit : il semble que la politique gouvernementale s'élabore au Sénat. D'après le quotidien, le ministre a parlé de politique de rupture car la gauche aurait organisé une véritable épidémie de consommation chez les jeunes. « La faute au gouvernement Jospin » assure Mathieu Ecoiffier qui précise que selon le ministre le précédent gouvernement aurait mis en place « des mesures d'évitement de la sanction et qu'il a suffi de placer sur le même plan les drogues illicites, le tabac et l'alcool, pour prétendre que la seule politique à mener était la lutte contre les abus et non la lutte contre l'usage ». Soulignant que selon le ministre le maintien de la MILDT est souhaitable mais que celle-ci doit inscrire son action strictement dans les orientations du gouvernement, le journaliste estime que celles de Sarkozy sont claires : « Sortir la lutte contre le tabagisme du champ d'activité de la Mildt car, dans la mesure où, s'il est nocif pour la santé, il ne génère pas de délinquance. En effet pour le ministre retenir le seul critère de la dépendance est insuffisant et a conduit à rendre nos messages confus et inaudibles. Assurant qu'« au plan local, Nicolas Sarkozy confierait bien la coordination des actions de prévention de l'usage des drogues et de la toxicomanie & à la police, en inscrivant ces questions dans son projet de loi sur la prévention de la délinquance », M Ecoiffier estime en conclusion que « le ministre de l'Intérieur veut démanteler la Mildt pour prendre la tête de la croisade contre les drogues mais qu'il reste à savoir si Matignon arbitrera en sa faveur ».

».

Sous le titre *Sarkozy pour des sanctions contre les usagers* le Figaro indique que le gouvernement « compte employer les grands moyens pour lutter contre la banalisation qu'il ne compte faire aucune concession et que même un fumeur occasionnel devra s'attendre à être sanctionné (& ) . En effet d'après Nicolas Sarkozy : « La sanction a une utilité préventive et éducative » . Le Figaro qui précise que le ministre s'indigne que seulement 8% des usagers interpellés en 2001 aient fait l'objet de sanctions, précise qu'il souhaite voir modifier la loi de 1970 tout en jugeant indispensable de prévoir la création d'une échelle de sanctions adaptées . Affirmant que la loi est de moins en moins appliquée et estimant que pourtant « les services de gendarmerie et de police n'ont pas relâché leurs efforts pour lutter contre l'usage et le commerce des stupéfiants que les arrestations de trafiquants ont augmenté de 20 % en 2002 (...)et celles des usagers de 13% », le Figaro fait état de cette interrogation du ministre : « Comment maintenir cette mobilisation si l'on peut en toute impunité fumer du cannabis à la sortie même du tribunal ? Et quelle logique y aurait-il à vouloir éradiquer les trafiquants sans lutter contre la consommation ? ». Françoise Lemoine qui note par ailleurs que Nicolas Sarkozy « ne souhaite plus placer sur le même plan tabac, alcool et drogues illicites voit là , une démarche qui risque de faire des vagues » pour ajouter qu'il compte également rappeler à l'ordre certaines associations car selon lui certaines politiques ont été dévoyées ". Soulignant que dans son intervention qui a suivi, le ministre de la santé, a rappelé la nocivité du cannabis et précisé qu'il était favorable à une modification de la loi de 1970, la journaliste rapporte que Xavier Darcos, dans la sienne, a promis de s'attaquer à ceux qui trafiquent dans les lycées et collèges.